

FE.-  
REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 99-492 DU 19 OCTOBRE 1999**

portant approbation des états Financiers  
du Centre Béninois du Commerce  
Extérieur (CBCE) pour l'exercice clos  
au 31 décembre 1998.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 98-427 du 27 septembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Vu** le Décret 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- Vu** le Décret n° 88-69 du 15 janvier 1988 portant approbation des statuts du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi et du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 septembre 1999 ;

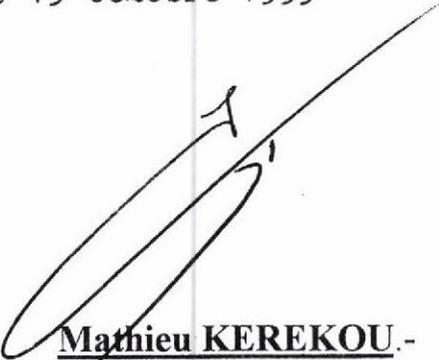
**D E C R E T E :**

**Article 1er.**- Sont approuvés les états financiers du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE) pour l'exercice clos au 31 décembre 1998 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

**Article 2** .Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 19 octobre 1999

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.**-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



**Bruno AMOUSSOU.**-

Le Ministre du Commerce, de  
l'artisanat et du Tourisme



**Séverin ADJOVI**

le Ministre des Finances,  
et de l'Economie,



**Abdoulaye BIO-TCHANE-**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4  
MFE 4 MDR 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTC-  
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-  
IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.